



LA LETTRE février 2016

Syndicat National des Sculpteurs & Plasticiens 11, rue Berryer 75008 - Paris

www.sculpteurs-plasticiens.org sculpteurs.plasticiens@gmail.com rédaction Jacques MARTIN martin.constructart@gmail.fr

Pierre DIGAN



17.06.1941 Paris - 25.01.2016 Limoges

Notre confrère Pierre Digan, 75 ans nous a quittés. Artiste et entrepreneur enthousiaste, Pierre Digan était bien connu à Limoges, Paris, mais aussi Vallauris et Saint-Martin-Château, qui étaient autant de lieux où il avait créé des ateliers de sculptures et de poterie, des galeries d'art.

Nouvelles DRAC

FRANCE [05.01.16] – A la suite de la réforme territoriale qui a fusionné plusieurs régions, un grand remaniement a été apporté au sein des directions régionales des affaires culturelles, avec la nomination de nouveaux directeurs et d'adjoints, ayant pour certains de nouvelles responsabilités.

La ministre de la Culture et de la Communication a annoncé le 1er janvier 2016 la nomination des nouveaux directeurs régionaux des affaires culturelles et de leurs adjoints. Avec le regroupement de vingt-deux régions en treize, certaines directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont été fusionnées et il a fallu redéfinir les organigrammes. Certains directeurs ont gardé leurs fonctions au sein de la nouvelle région, tandis qu'il a fallu trouver une place pour les autres. Les DRAC Ile-de-France, Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse sont épargnées par le nouveau découpage régional. En ce qui nous concerne, nous allons conserver les délégués des anciennes régions, l'un d'entre eux aura le titre de coordonnateur pour nous représenter auprès des DRAC.

57e BIENNALE DE VENISE. La Française **Christine Macel**, ancienne conservatrice en chef du centre Pompidou à Paris, a été nommée curatrice de la 57e édition de la Biennale d'art contemporain de Venise, a annoncé le conseil d'administration de l'événement, qui se tiendra du **13 mai au 26**

novembre 2017. Après des études d'histoire de l'art, Christine Macel devient conservatrice du patrimoine et inspectrice chargée de la création artistique, au sein de la délégation « Arts Plastiques », du ministère français de la Culture en 1995. En 2000, elle est nommée à la tête du musée national d'Art moderne de Paris, le centre Pompidou, où elle crée et dirige le département « Création contemporaine et prospective ». *Rome, 23 jan 2016 (AFP).*

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, lance le programme « 1 immeuble, 1 œuvre

Le 16 décembre 2015, en présence et sous le haut patronage de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, treize grands acteurs du secteur de l'immobilier ont signé la charte 1 immeuble, 1 œuvre. Ces entreprises s'engagent à commander ou acquérir une œuvre d'art auprès d'un artiste pour tout programme d'immeuble à construire ou à rénover. Les entreprises signataires sont (par ordre alphabétique) : Accor, Ardian, BNP Paribas Real Estate, Bouygues Bâtiment Île-de-France/Sodearif, Bpd Marignan, Compagnie de Phalsbourg, Eiffage Immobilier, Emerige, Gecina, Hines France, OGIC, Pitch Promotion, VINCI immobilier, Avec le soutien de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI). <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

Décès du sculpteur juif tchèque Ales Vesely.

Il a été l'auteur de nombreux ouvrages sur la Shoah en mémoire aux « 42 membres » de sa famille qui y ont péri. L'éminent sculpteur tchèque Ales Vesely, auteur de nombreux ouvrages commémoratifs de la Shoah, est décédé lundi à l'âge de 80 ans, a annoncé mercredi la Fédération des communautés juives à Prague. « Ce sont les raisons personnelles qui m'ont amené sur ce chemin. Au total 42 membres de ma famille ont péri (pendant la Seconde guerre mondiale) », a récemment déclaré l'artiste, né le 3 février 1935. Parmi ses ouvrages figure la « Porte du non-retour », une sorte de voie ferrée dressée vers le ciel, érigée devant la gare ferroviaire de Prague-Bubny, lieu de l'embarquement en 1941-1945 de Juifs tchèques déportés dans des camps nazis. [AFP](http://www.afp.com) 16 décembre 2015.

41 œuvres de Bonnard et Vuillard entrent au musée d'Orsay

Le musée d'Orsay a levé le voile vendredi 29 janvier 2016 sur le mystérieux collectionneur qui avait fait don sous réserve d'usufruit en janvier 2011 de 141 œuvres des artistes Nabi, Pierre Bonnard et Edouard Vuillard. Il s'agit de Jean-Pierre Marcie-Rivière, décédé le 6 janvier 2016. Avec son épouse Zeineb, Jean-Pierre Marcie-Rivière a constitué ces trente dernières années une collection, comprenant 24 peintures (dont *Le joueur de banjo*, *Chevaux et filles au Bois*, *Nu accroupi au tub*, *Paysage à la maison violette...*) et 92 dessins de Bonnard. Ils ont aussi acquis 23 peintures (*Marthe Mellot*, *La Commode rouge*, *Misia assise...*) et 2 pastels de Vuillard, dont le projet grandeur nature d'un décor pour un restaurant parisien. Certains de ces tableaux figuraient dans des expositions récentes à Orsay, telle que « Sept ans de réflexion. Dernières acquisitions » en novembre 2014, et « Pierre Bonnard. Peindre l'Arcadie » en mars 2015. **la Croix** du 31.01.2016.

Exception de panorama

L'assemblée nationale adopte en première lecture l'exception de panorama. L'exception dite de « liberté de panorama » autorise la diffusion d'œuvres architecturales et de sculpture placées sur la voie publique sans contrepartie financière.

Une bataille historique au cœur du droit d'auteur français s'est immiscée dans le projet de loi numérique, débattu à l'Assemblée nationale depuis mardi 19 janvier. Parmi les nombreuses questions abordées, plusieurs amendements voulaient introduire le concept controversé de « liberté de panorama », une exception au droit d'auteur qui autoriserait, par exemple, la diffusion de photographies d'œuvres et bâtiments visibles depuis des lieux publics. Jeudi 21 janvier, l'un de ces amendements a été adopté, intégrant la « liberté de panorama » dans le droit d'auteur, mais en la restreignant à des « fins non-lucratives ».

En savoir plus sur : <http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/01/19/qu-est-ce-que-la-liberte-de-panorama-disposition-controversee-de-la->

Une mission parlementaire sur le marché de l'art.

PARIS [01.02.16] – La commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale a créé une mission parlementaire sur le marché de l'art, présidée par Michel Herbillon. Sophie Dessus en est la rapporteuse. Le rapport définitif est attendu pour l'automne 2016. Un parmi beaucoup d'autres.

Le « déclin » de la place de Paris inquiète les députés. La commission culture de l'Assemblée nationale a demandé à Michel Herbillon (Les Républicains, Val-de-Marne) et Sophie Dessus (Socialiste, républicain et citoyen, Corrèze) de conduire une mission, avec l'aide de quinze députés, sur le marché de l'art en France. A ce stade, le programme de travail est large, très large. Les députés s'interrogent d'abord sur la faiblesse du marché français par rapport aux autres pays. **Le Journal des Arts** du 01.02.16.

Changer la politique d'acquisition du F.R.A.C. (Fonds Régional d'Art Contemporain) Nord - Pas-de-Calais :

contraindre cette institution de service public à respecter la pluralité de l'art de notre temps, à regarder l'art actuel, non comme elle voudrait qu'il soit, mais plus justement tel qu'il est. S'il est un F.R.A.C. qui déroge scandaleusement à sa mission initiale instruite par Jack Lang "de constituer un patrimoine d'art contemporain qui offre un ensemble représentatif de la création actuelle et de soutenir la création en région par l'action conjuguée d'acquisitions et de commandes d'œuvres d'art.", c'est bien le F.R.A.C. Nord - Pas-de-Calais ! L'art que vous donne à voir par sa collection le F.R.A.C. Nord - Pas-de-Calais n'est pas la réalité de l'art qui se crée depuis trente ans et aujourd'hui même dans les ateliers ! Ses choix sont partiels et idéologiques, ils négligent outrageusement une pratique majeure de la création artistique actuelle : la peinture (sur 1576 œuvres acquises à cette date, 121 peintures seulement dont 27 d'artistes français dont 3 qui ne soient pas conceptuelles - date d'acquisition la plus récente d'une peinture française : 2000 !) La peinture, qui est toujours le moyen premier de l'art, ce F.R.A.C. ne veut pas la voir ! Surtout si elle est figurative, narrative, néo-expressionniste...française! Et encore moins si elle se crée en région! Alors il faut que cela change, change d'autant plus que

c'est avec l'argent public que se perpétue depuis 1983 dans notre région ce déni scandaleux à l'égard des peintres et cette désinformation à l'égard du public! D'après Franck Longelin <http://franck-longelin.blogspot.fr/>

Le répertoire gratuit 2016

des 600 sites de salons, biennales, foires, festivals, symposium, marchés, ateliers portes ouvertes est disponible en libre téléchargement sur le site : www.active-art.net (en bas et à droite de la page d'accueil).



Jeff Koons accusé d'avoir plagié une publicité Naf Naf :

son œuvre "Fait d'hiver", actuellement exposée au Centre Pompidou. Elle rassemblerait des similitudes avec la publicité de la marque de prêt-à-porter Naf Naf, réalisée en 1985 par Franck Davidovici. Mardi 23 décembre, le musée du Centre Pompidou a annoncé que la création en porcelaine intitulée "Fait d'hiver" de Jeff Koons avait été retirée de l'exposition rétrospective dédiée à l'artiste et ses œuvres. En effet, la sculpture qui met en scène une femme allongée sur le dos et devant un cochon et un pingouin est accusée de plagiat par Franck Davidovici, le publicitaire qui avait réalisé la campagne de Naf-Naf en 1980 et qui serait similaire à l'œuvre. Si le musée a tenu à préciser que ce retrait avait été demandé par le prêteur de l'œuvre d'art, le président des lieux Alain Seban a souhaité clarifier la situation comme le rapporte le [Huffington Post](http://www.huffingtonpost.com) : *"Des questions similaires se sont déjà posées aux États-Unis pour d'autres œuvres de la série "Banality" [de Jeff Koons], dont le principe même est de partir d'objets achetés dans le commerce ou d'images issues de la presse".*

Wifredo Lam. Le Centre Pompidou consacre, pour la première fois, une rétrospective à l'œuvre de Wifredo Lam, à travers un parcours de près de trois cents œuvres – peintures, dessins, gravures, céramiques – enrichi d'archives, de documents et de photographies témoins d'une vie engagée dans un siècle bouleversé.

L'œuvre de Wifredo Lam occupe une place singulière et paradoxale dans l'art du 20ème siècle, exemplaire des circulations plurielles des formes et des idées dans le contexte des avant-gardes, échanges et mouvements culturels inter et transnationaux qui ont constitué le « modernisme élargi » décrit par Andreas Huyssen autrement et bien avant que la question de la globalisation ne soit posée dans les années 1990.

Reconnue et présente à partir des années 1940 dans les collections privées et muséales, célébrée internationalement, l'œuvre de Wifredo Lam est encore l'objet de malentendus et d'enthousiasmes réducteurs. Si elle a en effet reçu l'attention, les encouragements et les commentaires d'auteurs essentiels rencontrés dès la fin des années 1930 à Paris (Picasso, Michel Leiris, André Breton), puis aux Antilles, à Cuba et en Haïti dans les années 1940 (Aimé Césaire, Fernando Ortiz, Alejo Carpentier, Lydia Cabrera, Pierre Mabile...), certaines approches culturalistes ont altéré la perception d'une œuvre complexe qui s'invente et s'articule entre divers espaces géographiques et culturels, et en tension entre centre(s) et périphéries supposés de la modernité. Cette exposition revient sur la genèse du travail mais aussi sur les diverses étapes et conditions de la réception et de l'intégration progressives d'une œuvre patiemment construite entre Espagne, Paris-Marseille et Cuba, dans le corpus de l'art moderne canonique. Jusqu'au 15.02.2016, Centre Pompidou.

Vendeur défaillant et remboursement.

En ventes publiques, un adjudicataire lésé peut se voir pleinement garanti de la restitution du prix de vente. Lorsqu'une vente aux enchères publiques se voit annulée, en raison par exemple de la non-concordance de la description de l'objet avec la réalité judiciairement constatée, un jeu de restitutions s'opère. Celui-ci est marqué du sceau de la symétrie : l'adjudicataire lésé doit rendre l'objet acquis, le vendeur le prix perçu et l'intermédiaire les frais facturés. **Le Journal des Arts** - n° 449 - 22 janvier 2016.

Loi création et patrimoine, les sénateurs ont largement amendé le texte des députés. Les sénateurs réunis en commission ont notamment relibéralisé l'archéologie préventive et posé des garde-fous dans le régime des ex-futures « cités historiques » La commission culture du Sénat a largement modifié le projet de loi relatif à la liberté de création à l'architecture et au patrimoine. Le renforcement des attributions de l'Inrap et le régime des Cités historiques ont notamment fait l'objet de nombreux amendements. Le texte sera débattu dans l'hémicycle le 9 février avant de revenir à l'Assemblée nationale. « Il n'y a pas de clivages politiques entre vous et nous sur la culture », lançait le sénateur (PS) David Assouline à ses collègues de droite lors de la première séance d'examen en commission des amendements à la Loi relative à liberté de la création, l'architecture et le patrimoine le 26 janvier dernier. **Le Journal des Arts** n° 450 - 5 février 2016.